



## Introduction au Conseil Délibératif National des 21 et 22 mars 2019

Les crises que nous avons déjà évoquées n'ont connu aucune évolution si ce n'est négativement. La France n'est pas face à une crise mais à plusieurs multiformes. Crise économique dont nous ne sortons pas tant les mesures prises restent celles qui ont permis son émergence, crise sociale face à des politiques libérales qui augmentent les inégalités, paupérise une partie de la population, crise politique qui peine à faire émerger des alternatives à même de résoudre la situation, crise écologique dont nous ne voyons pas d'issue, la loi promise et qui devait être examinée en conseil des ministres ayant été repoussée et crise démocratique amplifiée par un pouvoir de plus en plus concentré qui nie tous les corps constitués, qui confisque les débats, qui pratique la parodie de dialogue social...

La fracture sociale renforce les replis communautaristes en Europe comme en France et la multiplication des actes racistes, anti musulmans, antisémites ou encore contre les migrants n'en est que la démonstration. Les peurs dans un avenir incertain et la situation sociale voire économique poussent une partie de la population vers la recherche de boucs émissaires qui sont tout trouvés grâce à la libération de la parole qui permet aux extrémismes de développer leurs thèses nauséabondes et démagogiques.

La phase dans laquelle nous nous trouvons est une nouvelle étape d'un processus de destruction. Elle est source de profonds changements qui bouleverseront durablement nos rapports sociaux, nos modes de vie, notre modèle social. Plusieurs dossiers à l'étude participent de ces réformes dangereuses qu'il nous faut absolument bloquer pour l'avenir même de nos métiers, de nos conditions de vie.

Loi pour la transformation de la Fonction publique, Loi pour l'Ecole de la confiance, Loi santé, assurance chômage, retraite... Ce à quoi nous invite ce gouvernement au travers de tout cet arsenal, ce n'est pas d'adapter notre modèle social aux évolutions de notre société mais bel et bien de construire un nouveau monde, le sien, et de nous obliger, nous, à nous y adapter de gré ou de force. Un monde où les pouvoirs seraient de plus en plus forts et concentrés, sans contre-pouvoirs réels, un monde où la contestation serait verrouillée et encadrée, un monde du chacun pour soi où seuls seraient pris en compte celles et ceux participant de sa grandeur. Les valeurs humanistes, de solidarités, d'aide au plus démunis, de partage n'y aurait plus vraiment de place sauf à se garantir une certaine forme de paix sociale. La stratégie du tous azimuts, du fractionnement des différentes réformes, du matraquage médiatique a pu, un temps, fonctionner mais l'accumulation, l'épaisseur de la chape étant de plus en plus importante, chacun-e perçoit bien maintenant, même de manière non conscientisée, que nous sommes face à une transformation radicale de notre modèle social et que là où on nous emmène, les difficultés à vivre vont être considérablement augmentées pour bon nombre de nos concitoyens.



La parole du chef de l'Etat, sa verve, ses excès, son mépris sous couvert de franc parler, son arrogance ne passent plus auprès d'une majorité de Français et les commentateurs étrangers jugent de plus en plus sévèrement la politique menée en France tant au plan économique que social.

La startup nation voulue par Macron n'est ni plus ni moins que le recentrage de l'Etat sur les seules fonctions régaliennes basées essentiellement sur des activités de contrôle et la livraison en pâture de tout le reste au privé, aux appétits financiers. Ainsi après avoir privatisé les autoroutes, avoir ouvert la SNCF à la concurrence en attaquant les protections statutaires des agents au prétexte d'une dette et d'une non rentabilité démentie dès la première année avec le versement de 532 millions d'euros aux actionnaires, on continue à donner aux plus offrants des entreprises qui rapportent à l'Etat en adoptant à l'assemblée dans des conditions déplorables la privatisation des aéroports de Paris, de la française des jeux et d'engie (mais aussi dans le même temps, la suppression des tarifs réglementés du gaz et la modification des seuils sociaux)... Tout est à vendre ! Le seul écueil dans cette politique reste la Fonction publique et ses agents quand, du point de vue du gouvernement, nombre de services pourraient faire l'objet de privatisations ou de délégations. Casser les protections collectives dans la Fonction publique pour en accélérer le démantèlement est dès lors un incontournable. Après des années de dénigrement et de sous investissements, le terrain a été préparé pour passer à l'offensive, ce que fait allègrement Macron avec son projet de loi dit de « transformation de la fonction publique »

L'Education nationale n'est pas en reste dans ce processus et le bon élève Blanquer met tout en œuvre pour rendre possible l'avènement de ce nouveau monde. Après l'ensemble des réformes dont nous avons déjà débattu et dont nous aurons encore l'occasion de débattre : réforme du lycée, réforme du bac, réforme de la voie professionnelle, l'ensemble des dispositifs et des annonces, le ministre a entamé un processus législatif sur la loi pour « l'école de la confiance ». A son arrivée, il avait annoncé « il n'y aura pas de loi Blanquer et j'en serai fier » et qu'on en terminerait avec les quelques 1700 textes étudiés chaque année au sein du système éducatif... Force est de constater que loi il y a et que jamais nous n'avons eu autant de textes à examiner en CSL, CSE et CTM... Tout comme l'ensemble du gouvernement, rien n'est dit sur la visée d'ensemble, sur le projet global et il faut mettre bout à bout l'ensemble des transformations qu'il opère pour en décoder les cohérences et le système construit.

Face à la montée de la fronde sociale, le gouvernement adopte deux types de stratégies qui visent à éteindre les contestations. Ainsi face au mouvement dit des « gilets jaunes » il poursuit dans la lancée de ce qu'avait initié Valls lors des lois El Kohmri en opposant le conflit physique via les forces de l'ordre et en menant des opérations de décrédibilisation. Face à l'impossibilité d'interdire purement et simplement les manifestations pour cause d'anti constitutionalité, Il va quand même plus loin que son ancien premier ministre en faisant adopter une loi anti-casseurs qui donne tout pouvoir au préfet qui pourra sans intervention du juge interdire de manifestation certaines personnes, les placer préventivement en garde à vue. Dans le même temps, il met en œuvre des stratégies de contournements. Jusqu'alors dès qu'il y avait un problème, on créait une commission, maintenant, sous l'ère Macron, dès qu'une difficulté apparaît, on crée un débat. Ainsi, on a vu naître le grand débat national en guise de temporisation du mouvement des gilets jaunes, on crée maintenant un débat dans



les écoles face à la volonté des jeunes d'appeler à une grève pour le climat. L'autoritarisme est aussi de rigueur dans notre institution où, face à la fronde et à la contestation des enseignants, le ministre appelle à des sanctions disciplinaires et son DGRH qualifie de « faute professionnelle » le refus de faire passer les évaluations décidées par le Ministre et appelle, lui aussi, les rectorats à des sanctions disciplinaires. Comme sur le terrain du mouvement social, ces réactions autoritaires, ces menaces de sanctions ne sont pas le signe d'une institution sereine mais plutôt aux abois avec un ministre qui voit son image commencer à se dégrader et ses réformes de plus en plus critiquées.

Dans les nouveaux dossiers que nous allons avoir à gérer et dans la continuation de la logique ministérielle de reprise en main et de transformation du contrat social avec les agents, la formation professionnelle continue devient un nouvel enjeu. Pour avoir assisté à la première matinée des assises de la formation continue convoquées par l'IGAENR et l'IGEN, on peut voir que les constats sont partagés. A titre d'exemple, les 41 000 réponses au questionnaire diligenté par la DGESCO montrent l'insatisfaction générale de ce qui est proposé tant en terme de durée que de contenus. Si tout le monde pense que la formation initiale et continue constitue un réel enjeu pour améliorer le service public d'éducation, les interprétations et les solutions développées posent question. Ainsi on a pu entendre que la baisse de performance du système éducatif était dû à la formation (sans que soient posées les conditions d'enseignement ni même les curricula) et les solutions seraient de faire entrer le processus de formation continue dans les choses à regarder pour la carrière des enseignants. La motivation extrinsèque est pointée comme facteur déterminant et donc comme un critère nouveau pour l'affectation, l'avancement, les mutations. Le tout dans la volonté de créer une DRH de proximité où le chef d'établissement aurait un rôle prépondérant... Il y en a bien d'autres aussi avec par exemple les textes examinés ce matin au CSE, textes dits de simplification administratives... l'administration cherche ce qu'elle pourrait bien simplifier et propose des choses qui sont pour le moins ubuesques voire dangereuses, je pense notamment à la possibilité de voter par correspondance dans les conseils d'administration ou encore la facilitation des agréments pour les associations voulant intervenir sur le temps scolaire...

Pourtant, l'école du tri, le flou des exigences au travers de programmes insuffisamment définis et renforçant la problématique des malentendus avec des élèves qui ne savent plus trop ce qui est attendu d'eux avait été pointé comme un danger pour la démocratisation de la réussite scolaire. C'est au final ce que le rapport de la DEPP de mars 2019 pointe pour le collège en disant : "La motivation et le sentiment d'efficacité des élèves baissent de façon socialement différenciée au cours du collège". Ce relevé sera sans nul doute accentué par la réforme des lycées.

Dans cette période trouble, le mouvement social perdure avec les Gilets jaunes, mouvement qui connaît quand même des difficultés avec un amoindrissement des forces manifestantes (mais après 18 rendez-vous, c'est assez compréhensible) mais surtout à cause de l'infiltration de plus en plus conséquente de groupuscules de casseurs qui nuisent aux revendications légitimes portées, les deux journées pour le climat, grève des jeunes le 15 et marche du siècle le 16 mars ont été un succès important que les tentatives de récupération gouvernementale s'affichant en soutien alors même que c'est son inaction qui est pointée n'ont pas minoré... Le syndicalisme connaît quant à lui toujours des difficultés à mobiliser fortement dans la période.



Les divergences d'analyses parfois mais surtout les stratégies syndicales à mettre en œuvre face aux attaques font qu'il est extrêmement compliqué d'avoir un mouvement syndical unifié. Suivant les problématiques nous avons donc des périmètres et des arcs syndicaux de différentes natures. Pour autant le syndicalisme n'est pas absent dans la période, loin de là. De nombreuses actions sectorielles, au niveau des entreprises, au niveau des établissements existent dans des formes variées et souvent avec inventivité. La multiplication de ces actions et les échos médiatiques de la PQR gênent tout autant le gouvernement engoncé dans une communication visant à faire croire en l'approbation des agents quant aux réformes mises en œuvre et projetées.

La difficulté du syndicalisme vient du problème à faire converger l'ensemble des luttes pour proposer une action de masse, à même de faire la démonstration de la hauteur du rapport de force.

Qu'est ce que le syndicalisme dont la FSU a mis dans le paysage pour la période :

Le 6 mars, il y a eu boycott du Conseil Commun de la Fonction Publique avec conférence de presse et relais médiatiques. S'en sont suivies des actions sur les boycotts des Conseils supérieurs. Les derniers CSFPE et CCFP ont été boycottés par l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CFDT et de l'UNSA pour le CSFPT

Le 8 mars, les organisations ont appelé à la journée pour le droit des femmes

Le 15 mars appel en soutien à la journée de grève mondiale des jeunes pour le climat

Le 16 mars appel à la marche du siècle

Le 19 mars journée de grève et de manifestations interprofessionnelles avec en son sein un appel spécifique des fédérations de la Fonction Publique qui a connu une forte mobilisation et une présence très importante des personnels de l'Education et notamment les collègues du premier degré

Le 27 mars : journée d'action, d'information et d'interpellations des élu-es lors de la présentation du projet de loi au Conseil des ministres et rassemblements au plus près de l'Élysée et des préfectures. Un possible rebond fonction publique dans la semaine du 6 au 10 mai

Semaine pour la formation des enseignants du 25 au 29 mars

Le 30 mars : journée d'initiatives sur l'ensemble du territoire contre les réformes de l'Education à l'appel de la FSU, l'Unsa Éducation, la CGT éducation, le Sgen -CFDT et le Snalc.

Le 3 avril : journée nationale sur la Formation des enseignants

Le 1<sup>er</sup> mai, fête du travail

Le 9 mai, nouvelle journée de grève Fonction publique...

Multiplément des attaques, multiplément des crises provoquent une multiplément des réponses, des propositions et des appels à mobilisations. Si cette situation peut présenter l'intérêt d'une réactivité et d'une réponse au coup par coup dans un système empruntant à la notion



d'action/réaction, elle porte la fragmentation que, par ailleurs, s'agissant des mesures gouvernementales, nous contestons. Ces luttes qui donnent une image aussi disparate que les réformes donnent insuffisamment à voir les interrelations et le système global. Cette reconstruction, la démonstration que l'ensemble des mesures sont liées, ne peut être simple question d'affichage et nécessite des temps d'appropriation et d'échanges.

C'est à cette compréhension qu'il faut nous attacher concomitamment à la construction des mobilisations. Nous pourrions développer un grand plan d'action dans la continuité de celui adopté lors de notre dernier CDN basé sur quelques verbes d'action : **Convaincre** de la nécessité de lutter, **Organiser** des moments de rencontres pour permettre les synergies, **Lancer** des initiatives tous azimuts, **Exprimer** nos désaccords, **Revendiquer** une amélioration des services publics, une reconnaissance de nos métiers..., **Exiger** une toute autre politique

Comme vous êtes attentifs, vous avez pu relever l'acronyme COLERE...Lançons un grand plan COLERE parce que celle-ci est de plus en plus présente et doit s'exprimer. Colère devant la situation qui nous est faite, colère de voir qu'au lendemain de grandes manifestations c'est le RN qui est invité à s'exprimer dans les médias, colère de voir les non réponses apportées aux mouvements sociaux si ce n'est un appel de plusieurs élus à déployer l'armée...

Si nous avons à débattre au début de ce CDN, ce n'est pas tant des réformes qui sont dans le paysage mais des conditions à réunir pour les bloquer. Quelques académies, très peu, appellent à durcir le ton et à appeler massivement, les réactions des autres académies montrent que tout n'est pas si simple et que le seul volontarisme ou l'envie d'en découdre ne suffit pas à entraîner les collègues dans la lutte. Cette dernière reste peau de léopard et nous avons à réfléchir pour l'étendre au maximum.

A partir de la situation locale qui est la votre et des mobilisations qui existent partout même si elles sont très localisées, comment parvenir à agréger le tout, à faire monter le niveau et à parvenir à un premier temps pour l'éducation (1<sup>er</sup>, second degré et supérieur) de haut niveau le 30 mars ?

Faut-il aller plus loin que le plan d'action adopté au dernier CDN ? Ne faut-il pas simplement pousser à une mise en œuvre plus conséquente ? Quelle modalité innovante n'aura pas été expérimentée et sur laquelle il nous faudrait réfléchir ?